

La Jeunesse

AU MOYEN ÂGE

EXPOSITION 2021
À LA TOUR JEAN SANS PEUR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contrairement aux idées reçues et comme le souligne l'historien Pierre Riché, à qui cette exposition est dédiée, des milliers de textes et d'images attestent de l'affection que les parents portent à leur progéniture au Moyen Âge. L'enfant tout comme l'adolescent (encore associé à l'enfance au Moyen Âge) est pardonné même s'il est censé détenir une responsabilité juridique dès ses 12 ans et une majorité dès ses 14 ans !

L'exposition fait découvrir toutes les étapes de la vie d'un jeune dans la société médiévale depuis ses premiers pas jusqu'à la folle jeunesse (entre 21 et 40 ans), considéré comme l'âge le plus dangereux de la vie humaine, âge dont il faut combattre l'excès de joie et de vent, fausse étymologie du mot « jovent » désignant la jeunesse.

Visuel : L'arbre de consanguinité : les âges de la vie symbolisant les générations

Jean Boutillier, *Somme rurale*, Bruges, 1471, Paris, BnF, ms Français 202, f°9

COMMISSAIRE D'EXPOSITION

Danièle Alexandre-Bidon
historienne, E.H.E.S.S.

COORDINATION

Rémi Rivière & Agnès Lavoye
Tour Jean sans Peur

GRAPHISME

Jean-Jacques Guillon
c-visuel

RECONSTITUTIONS

Véronique Durey
Poterie des grands bois

Louis Sebaux
ébéniste

JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES DE L'EXPOSITION (DATES SOUS RÉSERVE)

mars ou avril – décembre 2021
13h30 - 18h00
du mercredi au dimanche

TARIFS

visite libre : 6 €, TR 4€
(tour Jean sans Peur + exposition)
visite guidée (sur réserv.) : 10€, TR 7€
(exposition uniquement)

AUTOUR DE L'EXPOSITION

*Cycle de conférences,
concert,
animations jeune public
(septembre à décembre 2021)*

Programme disponible
à partir de juin-juillet 2021
en fonction du contexte
lié à la covid-19

www.tourjeansanspeur.com
tel : 0140262028

CONTACT PRESSE

Agnès Lavoye
Chargée des publics
et de la communication
En charge de la programmation

TOUR JEAN SANS PEUR

20, rue Étienne Marcel
75002 Paris
tél. : 01 40 26 20 28

courriel : contact@tourjeansanspeur.com

site : www.tourjeansanspeur.com

Twitter : @TourJSP

ACCÈS

Métro : ligne 4, station Étienne Marcel

Bus : ligne 29, arrêt Turbigo/
Étienne Marcel

RER : lignes A, B, D, station Les Halles

Parking : Les Halles-Nord
et Saint-Eustache

Les saisons de la vie

Si la conception antique divisait la vie en quatre étapes à l'image des saisons, au Moyen Âge, certains encyclopédistes vont plus loin et proposent une partition en six ou sept moments, tel Barthélemy l'Anglais au XIII^e siècle : petite enfance (0 – 7 ans), *pueritia* (7-14 ans), adolescence (14 – 21 voire 28 ans), jeunesse (21 – 40 ans), état d' « homme parfait » (40 – 50 ans), vieillesse et enfin « antiquité » sans terme certain...

Certains de ces âges sont fortement marqués : 7 ans est l'âge de raison et de communion, 12 ans l'âge du mariage et de la responsabilité juridique et 14 ans, âge de la majorité et du service militaire. Entre 16 et 20 ans, le jeune noble devient adulte par la cérémonie de l'adoubement.

En cas de décès du père ou de la mère, c'est l'aîné qui les remplace. C'est également lui qui hérite de la majeure partie de leur patrimoine. En l'absence d'héritier mâle, les petites filles peuvent devenir de riches héritières. Autrement, elles reçoivent un dot en échange de leur exclusion de l'héritage familial...

Croissez et multipliez

L'enfant reste totalement emmaillotté durant les 2 à 3 premiers mois avant que les liens ne se défassent pour le haut du corps. Allaité, il est rapidement nourri de bouillies constituées d'aliments prémâchés par la nourrice à base de miel, lait de chèvre, pain voire même de vin (utilisé coupé comme comme vermifuge et anti-diarrhéique). Au moment du sevrage, les biberons prennent le relais.

La santé infantile a sa place dans les livres des simples, les régimes de santé, les manuels de gynécologie... Ainsi, les remèdes médicaux sont dosés au tiers de ceux destinés aux adultes (comme pour les saignées, à partir de 12 ans).

Si la mort survient, le bébé baptisé peut être inhumé avec ses parents mais également près des fonds baptismaux ou bien encore sur le parvis, voire même le long des murs de l'église afin de recevoir l'eau bénite des gouttières !

Le baptême devient systématique à partir des XII^e et XIII^e siècles par crainte de la mort sans sacrement. Si toutefois cela arrive, l'Église prévoit à la même période le limbe des enfants, lieu particulier de l'enfer pour un repos éternel et sans souffrance. La famille peut aussi procéder à une ultime tentative de réveil de l'enfant en l'apportant à l'église, dans un sanctuaire à répit, une chapelle dédiée à la Vierge Marie, patronne de l'enfance. Au moindre signe de vie, l'enfant, posé sur l'autel, est rapidement baptisé et gagne sa vie au paradis.

Qui aime bien châtie bien

Dans la société médiévale, l'attitude des filles est plus surveillée que celle des garçons. Si, au XIII^e siècle, le pédagogue italien Philippe de Novare estime qu'il ne convient pas qu'elles apprennent à lire, les choses évoluent aux siècles suivants. Ainsi, des lectures issues de textes bibliques, de vies de saints (*La Légende dorée*) sont conseillées dans des traités d'éducatives au XIV^e siècle tel celui du chevalier de la tour Landry pour ses filles ou bien celui du *Mesnager de Paris*, écrit par un bourgeois pour sa femme de 15 ans. Ces mêmes traités indiquent aussi de façon précise l'attitude et le code vestimentaire à avoir en toute occasion...

Les garçons, quant à eux, peuvent devenir oblates (offerts) par leurs parents au monastère dès 7 ans ou être confiés à l'institution le temps de leur scolarité moyennant paiement, l'éducation passant pour excellente. En effet, même si au XV^e siècle, un semi d'écoles rurales s'implante en tous lieux, l'enseignement primaire pour tous les enfants reste très limitée dans le temps (entre un an et un an et demi).

À la campagne ou en ville, les jeunes sont mis à contribution très tôt dès 7-8 ans pour aider leurs parents avant d'avoir, à 13-14 ans, de vraies responsabilités. 13 ans est également le moment d'entrer en apprentissage pour dix ans maximum. Les fils de marchands et d'artisans, plus favorisés, sont éduqués via des traités spécialisés. Les plus aisés ont l'occasion de voyager tels, au XV^e siècle, les fils des grands marchands normands, anglais et flamands, aux intérêts économiques communs.

La jeunesse dorée

Si dès le VII^e siècle, des règles de bonne conduite sont édictées à l'attention des jeunes moines, c'est au XIII^e siècle que sont mis par écrit les traités de bonnes manières, à destination des jeunes nobles. Ainsi les « livres de contenance » ou « honneurs de la table » énumèrent les gestes interdits, tant pour le jeune convive que pour le jeune page. Pour leur éducation, les petits aristocrates disposent également de livres précieux illustrés (alphabets, psautiers, livres d'heures) toutefois peu nombreux car coûteux.

Pour être accomplis, ils sont formés à la chasse, à l'escrime, aux langues étrangères mais aussi aux stratégies du jeu d'échec ainsi qu'à la « science et art de danser ».

Parallèlement à cette instruction, entre 10 et 12 ans, ils reçoivent en groupe une éducation quasi militaire développant l'esprit de compétition mais aussi de protection mutuelle qui leur servira sur les champs de bataille. Malgré tout la jeunesse demeure aux yeux de la société une source de désordre et ceci pour tous les niveaux sociaux. Les édiles tentent alors de trouver des solutions en créant des « abbayes de jeunesse » ou en organisant des compétitions, où les jeunes peuvent démontrer leur bravoure et surtout leur joie de vivre !